



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au Camp de Port-Bouët.**

**Abidjan, le 8 mai 2024** – Les Eléments Français en Côte d'Ivoire (EFCI) ont commémoré ce jour la victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne nazie au camp militaire de Port-Bouët. Placée sous l'autorité du Colonel Bruno Yver, commandant des EFCI, cette cérémonie était présidée par Son Excellence M. Jean-Christophe Belliard, Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, en présence du Maire de la commune de Port-Bouët, du Consul général de France et de nombreuses autorités civiles et militaires ivoiriennes, françaises et de pays partenaires.

Marqué par le début du cycle mémoriel des 80 ans des débarquements et de la libération de la France, le 8 mai est une date symbolique qui commémore la victoire des Alliés face au nazisme et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et rend hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix, qu'ils soient militaires ou civils, résistants ou alliés. Cette cérémonie de commémoration a également rassemblé les ambassadeurs et représentants des pays alliés et partenaires de la France illustrant leur attachement profond à la défense et la préservation de la paix.

Les anciens combattants ivoiriens et les jeunes élèves de plusieurs établissements scolaires d'Abidjan, dont la chorale de l'établissement Jean Mermoz, ont donné un caractère solennel à la commémoration placée sous le rythme de la musique de la garde républicaine ivoirienne.

Fort des liens qui unissent la France et la Côte d'Ivoire, le général de division aérienne N'guessan Koffi, Chef d'Etat-major de l'armée de l'air, représentant du Chef d'Etat-major général des armées ivoiriennes, était présent lors de cette cérémonie qui a vu le général de division Kouassi (gendarmerie) être décoré de l'ordre national du Mérite. A ses côtés le général de brigade Yeo ainsi que 13 membres des Forces armées de Côte d'Ivoire ont été décorés de la Médaille de la Défense Nationale.

Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts des EFCI par les autorités, avant que l'Abidjanaise et la Marseillaise soient chantées par la chorale du lycée Jean Mermoz.

**• Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter le service de presse de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire : [presse.abidjan-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.abidjan-amba@diplomatie.gouv.fr)**